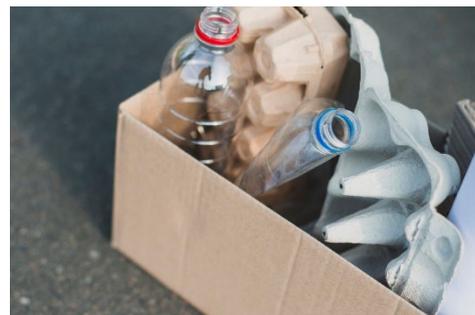


Territoire du Haut-Doubs  
**Stop aux erreurs  
dans le bac de tri !**

*Est-ce vraiment grave de déposer une bouteille de verre dans le bac/conteneur jaune ? et des piles ? Rendez-vous au centre de tri de Pontarlier pour comprendre les coulisses !*



Les emballages & papiers des 144 000 habitants du Haut-Doubs sont collectés à domicile ou en points d'apport volontaire (bac / conteneur jaune) puis transportés au centre de tri de Pontarlier. Préval a confié son exploitation à SUEZ, qui a pour but de trier les déchets en 9 catégories de matériaux, de les conditionner en balles puis de les expédier vers les filières de recyclage.

80% du travail est effectué par des machines, le reste par des agents de tri, appelés valoristes, qui réalisent un contrôle qualité manuel, écartant les éléments indésirables des flux de matières. Sur le tapis roulant, il n'est pas rare de voir défilier du verre, des seringues, des appareils électroniques... non sans conséquences !

### **Top 4 des erreurs de tri dans le bac jaune**

Même si les performances de recyclage sont bonnes sur notre territoire, environ 12 % des tonnages reçus au centre de tri constituent des erreurs, dont voici les plus courantes :



#### **Les appareils électriques – électroniques / Piles**

Téléphone portable, chargeur, jouet électrique, sèche-cheveux, piles ...peuvent avoir de lourdes conséquences au centre de tri, comme provoquer un **départ de feu** (plus de 2 m3 de déchets électriques extraits chaque mois)

- ✓ Ils doivent être déposés en **déchèterie** ou ramenés en **magasin**. Avant de les jeter, il peut aussi être intéressant de vérifier s'ils ne peuvent pas être réparés ou, s'ils fonctionnent encore, de les donner ou de les vendre



#### **Le verre**

Une fois déversé par les camions de collecte, le verre se casse et présente un risque de **coupure** élevé pour les valoristes (50 coupures par an en moyenne).

- ✓ Est-il encore utile de rappeler que les bouteilles et pots en verre doivent être déposés dans les **bornes à verre** ?



### Les déchets « coupants et piquants »

Seringues, cathéters, stylos à insuline ... représentent un **risque infectieux** élevé pour les valoristes.

- ✓ Ces déchets doivent être jetés dans des boîtes spécifiques disponibles gratuitement en **pharmacie**.



### Les emballages imbriqués les uns dans les autres

Saviez-vous qu'imbriquer les emballages (même de même nature) rend leur **recyclage impossible** ?

Tous les emballages arrivent au centre de tri Préval à Pontarlier. Ils sont déposés sur un tapis roulant : ni les agents valoristes, ni les machines ne peuvent séparer les emballages imbriqués !

- ✓ Les emballages doivent être déposés **en vrac** dans le bac de tri

### Une nouvelle signalétique qui simplifie le tri

Depuis début 2023, une nouvelle signalétique est présente sur les produits du quotidien (emballages, jouets, produits chimiques, etc).

Cette étiquette permet une indication claire et précise : plus d'excuses de se tromper !



Visuels de la campagne de communication déployée sur les réseaux sociaux :



### 1 300 visiteurs par an au centre de tri

Pour découvrir comment sont triés et valorisés les déchets, Préval Haut-Doubs propose des visites gratuites chaque mois pour les groupes et le grand public. En 2022, le site a accueilli **1 300 visiteurs** (grand public, établissements scolaires, associations, entreprises...). **La visite des installations est également disponible en drone** sur la chaîne Youtube de Préval Haut-Doubs : <https://www.youtube.com/watch?v=EFa4i2oHSB8&t=5s>

### Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Gérer les déchets, même lorsqu'on les recycle, est une activité qui a un impact sur l'environnement et qui constitue une charge économique pour le territoire. Réduire les déchets à la source est aujourd'hui indispensable. Il existe de nombreuses solutions pour réduire ses emballages : éviter les produits suremballés, acheter en vrac, apporter ses propres contenants...